

Assurer un confort acoustique optimal en construction et réhabilitation bois

Formation de 1 jour (7 heures) - 8h45-17h30

13 novembre 2018

Objectifs de la formation

- ▲ Appéhender les grands principes de l'isolation phonique
- ▲ Comprendre les particularités des bâtiments bois en acoustique
- ▲ Savoir prescrire les éco-matériaux et connaître leurs atouts en isolation phonique et thermique
- ▲ Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf et rénovation

Programme détaillé

Les particularités de la construction bois en acoustique

Quelques notions fondamentales

- Bruits aériens et bruits solidiens
- Correction acoustique et isolation phonique
- Les valeurs des sons : fréquence, intensité
- Le lien subtil entre l'acoustique et la thermique

Etendue et pertinence de la réglementation acoustique

- Pour le neuf et pour la rénovation, indices et exigences
- Pour aller au-delà de la réglementation

Les matériaux isolants : mesures et indices de performance

Les éco-matériaux d'isolation, les familles de matériaux, leur emploi en isolation phonique

La mise en œuvre des matériaux, principes et précautions

Quelques principes de l'isolation phonique

- Système masse - ressort - masse
- Désolidarisation des surfaces

L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- Les ouvertures : fenêtres et baies, portes
- Toitures, sur combles aménagés, sur combles perdus
- Murs bois simple ou double enveloppe

L'isolation phonique intérieure en construction bois, en neuf et en rénovation

- Séparations d'étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide
- Cloisons simples, séparatifs d'appartements

Partie pratique avec démonstrations sur maquettes

Conception, choix des matériaux, mise en œuvre de plancher flottant sur base plancher bois, plafond acoustique, cloison sèche, doublage de mur en rénovation.

Publics concernés

Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, professionnels du bâtiment, services techniques, maîtres d'ouvrage, bailleurs, agents de collectivité, chargés d'opération, AMO, SEM, syndicats d'énergie, animateurs et conseillers, élus et décideurs, consultants, agents immobilier, diagnostiqueurs, formateurs, ...

Intervenant



Jean-Louis BEAUMIER
ingénieur, conseiller et
formateur en acoustique
de l'éco-construction

Approche pédagogique

Présentations théoriques, échanges, analyses de retours d'expérience, exercices et témoignages.
Tous les participants bénéficieront des supports pédagogiques, outils et documentation.

Prérequis	Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.
Modalités d'évaluation	Mises en situation, exercices d'application, analyse collective, co-production, ... Temps d'évaluation de la progression des acquis. Evaluation de la mise en pratique des acquis 3 mois après l'action.
Lieu	Maison Régionale de l'Innovation - Dijon (21)
Prix	330 € nets de taxes (organisme non soumis à la TVA). Déjeuner et un livre offerts . <i>Remise d'une attestation de présence, d'une facture acquittée et d'une attestation de fin de formation.</i>
	<p>Pour financer votre formation, des aides existent* :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le coût peut être partiellement pris en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). > Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes. > Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M. <p>* Conformément à la loi Formation, Bourgogne Bâtiment Durable est référencé dans l'outil Datadock.</p>
Contact	Laurent BOITEUX , 03 80 59 59 61, formation@bourgogne-batiment-durable.fr



Inscription obligatoire avant le 26 octobre 2018

Pour vous inscrire, deux méthodes :

- > En ligne : <http://formations2018.bourgogne-batiment-durable.fr>
- > En nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courriel à formation@bourgogne-batiment-durable.fr ou par courrier à : Bourgogne Bâtiment Durable - La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21 000 DIJON

BULLETIN D'INSCRIPTION

Assurer un confort acoustique optimal - 13 novembre 2018

Organisme / Structure :	_____												
Adresse :	_____												
Nom, prénom du stagiaire :	_____												
Fonction ou qualification :	_____												
Adhérents FIBOIS en 2018 :	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON											
En activité depuis :	_____ années	Niveau d'études :	_____										
Téléphone (ligne directe) :	_____												
Courriel :	_____												
Régime alimentaire spécifique :	_____												
Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert), est de :	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1</td> <td style="padding: 2px 10px;">2</td> <td style="padding: 2px 10px;">3</td> <td style="padding: 2px 10px;">4</td> <td style="padding: 2px 10px;">5</td> <td style="padding: 2px 10px;">6</td> <td style="padding: 2px 10px;">7</td> <td style="padding: 2px 10px;">8</td> <td style="padding: 2px 10px;">9</td> <td style="padding: 2px 10px;">10</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				

Je joins un chèque de 330,00 € à l'ordre de « Bourgogne Bâtiment Durable » et je recevrai une facture en retour.
Pour les collectivités territoriales souhaitant régler par virement, merci de prendre contact avec nous au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que Bourgogne Bâtiment Durable aura réceptionné la convention de formation remplie et signée par la personne de votre structure habilitée à passer commande.

Bon pour accord, fait à _____ le _____ Signature et cachet :